

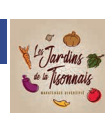


Élections

municipales 2026

Intégrer le développement de l'agriculture et de l'alimentation bio dans son projet municipal

Une initiative portée par 310 agriculteur-rices bio en partenariat avec des acteur-rices de la filière bio des Côtes d'Armor



La démarche



Les **Agriculteurs et agricultrices bio des Côtes d'Armor** (GAB 22), sont en campagne en vue des élections municipales de 2026 et **portent un travail de plaidoyer afin de faire du développement de l'agriculture biologique un véritable enjeu de territoire.**

Le GAB 22 porte cette dynamique transpartisane en y associant **l'ensemble des acteurs bio du département** : fermes, magasins et transformateurs bio, associations de producteurs (AMAP, paniers bio, etc.).

Cette démarche, inédite en Côtes-d'Armor, vise à **interpeller les listes candidates et à les orienter sur le rôle qu'elles peuvent jouer pour soutenir le développement de l'agriculture et de l'alimentation bio** sur le territoire.

Le contexte

Les transitions agricoles et alimentaires représentent aujourd'hui un enjeu majeur et une réelle préoccupation pour les citoyens et les citoyennes. La mobilisation de deux millions d'entre eux contre la loi Duplomb à l'été 2025 témoigne d'une **aspiration forte à une alimentation de qualité, saine, de proximité et respectueuse du vivant.**

L'agriculture biologique, par ses pratiques, contribue chaque jour à protéger la qualité de l'eau, les sols, la biodiversité, le climat et la santé publique. Elle constitue une réponse cohérente et éprouvée aux enjeux actuels. Ce mode de production s'appuie sur un maillage solide d'acteurs et d'actrices capables de fournir une alimentation saine, locale et accessible à tous et toutes.

Le développement de la filière biologique se fera avec une volonté politique affirmée, dotée de moyens concrets pour soutenir la filière biologique et rendre l'alimentation bio accessible.

Les communes et intercommunalités disposent de leviers importants pour encourager une agriculture et une alimentation locales, saines et durables. Elles ont donc un rôle essentiel à jouer pour accompagner les transitions agricoles et alimentaires.

Développer l'agriculture et l'alimentation biologiques : quels effets pour la collectivité ?



Renforcement de l'économie locale, de l'attractivité du territoire et de la souveraineté agricole et alimentaire grâce au déploiement de filières bio territoriales, aux circuits courts pratiqués par 45% des fermes bio et au taux d'employabilité des fermes bio (30% de main d'oeuvre en plus dans une ferme bio)



Réduction des risques pour la santé pour les agriculteurs et agricultrices, leur voisinage et l'ensemble des habitant-es via la non-utilisation de pesticides chimiques et grâce à l'alimentation bio qui réduit le risque d'obésité, de diabète de type 2, de cancer du sein et de lymphome.



Réduction des coûts de traitement de l'eau potable par l'absence d'utilisation de pesticides de synthèse et d'engrais minéraux



Développement d'une agriculture favorisant le lien entre les habitants et le monde agricole au coeur des stratégies territoriales pour une alimentation saine, locale et durable sur le territoire



Préservation du climat et de la biodiversité, avec des productions végétales moins émettrices de gaz à effet de serre et +20% d'espèces sur les parcelles en bio



Maintien du paysage bocager, avec une alimentation des cheptels bio basée sur le pâturage, la replantation de haies et le développement de l'agroforesterie sur les fermes bio



Des objectifs locaux et nationaux

- ✓ **Atteindre 100% du foncier** agricole appartenant à la collectivité en bio
- ✓ **Respecter la loi EGA**lim soit 20% min. de produits bio dans toutes les cantines du territoire et tendre vers 100% de produits bio à terme
- ✓ **Viser 21% de la surface agricole** du territoire en bio (objectif national)
- ✓ **Soutenir le passage à 12%** de consommation bio (objectif national)

Des enjeux communs

- ✓ **Protéger la santé de tous et l'environnement**
- ✓ **Développer une restauration collective et une action sociale durables**
- ✓ **Développer l'économie locale**



Protéger la santé de tous et l'environnement

→ Nos enjeux communs

Protéger la santé des agriculteur·ices et habitant·es face aux maladies liées aux pesticides et aux engrais chimiques.

Produire **l'eau potable à moindre coût pour les habitant·es en réduisant les pollutions d'origine agricole.**

Améliorer les pratiques pour favoriser la biodiversité et limiter le changement climatique.

→ Des actions concrètes

✓ Porter **l'interdiction des pesticides sur les zones les plus sensibles** en concertation avec la préfecture et les acteurs locaux (ZSCE, DUP, SAGE)

✓ Préserver le foncier autour des captages : Droit de préemption eau, Bail rural environnemental, Obligation réelle environnementale

✓ Accompagner activement la **conversion à la bio sur les Aires d'alimentation de captage** (AAC) pour sécuriser l'eau potable

✓ Encourager financièrement les fermes bio par un **Païement pour service environnemental**

✓ Sanctuariser **l'usage des terres communales en bio** (via des outils de type bail rural environnemental, obligations réelles environnementales...)

✓ Faire émerger des projets de **fermes communales**

✓ **Préempter sur les mouvements fonciers** pouvant impacter des fermes bio ou encore permettant des installations en bio, notamment sur les zones à enjeux eau

✓ Inscrire des **objectifs de développement de la bio dans les documents stratégiques intercommunaux** : Projet alimentaire territoriaux (PAT), Contrats locaux de santé (CLS)

✓ **Soutenir les structures de développement agricoles engagées pour la bio** dans leur travail de vulgarisation des systèmes bio, et d'accompagnement du changement

✓ **Sensibiliser les habitants à la transition agricole et alimentaire**, former les agents des collectivités



(ES COLLECTIVITÉS SE SONT ENGAGÉES !

Lanvallay (22) : reconstruction d'une ceinture maraîchère par la mise à disposition d'une parcelle agricole communale à usage agricole et alimentaire en agriculture biologique. Accompagnement à l'installation d'une maraîchère qui approvisionne la restauration collective (écoles et EHPAD).

Leff Armor Communauté (22) : objectif «zéro phyto» sur les aires d'alimentation de captage de Saint-Jude (accompagnement des fermes concernées, activation de leviers fonciers).

Lannion Trégor Communauté et Dinan Agglomération (22) : en 2025, appui financier à l'organisation d'événements à la ferme portés par le GAB 22 afin de sensibiliser, informer les citoyen·nes sur les enjeux et impacts positifs d'une consommation bio locale.

Développer une restauration collective et une action sociale durables

→ Nos enjeux communs

Garantir aux plus jeunes et aux aînés un repas bio et équilibré au moins une fois par jour grâce aux cantines (écoles et EHPAD)

Rendre l'alimentation accessible aux plus précaires et personnes les plus à risque sur la santé.

Sensibiliser aux enjeux alimentaires pour encourager une dynamique locale en faveur d'une alimentation saine et durable.

→ Des actions concrètes

✓ **Respecter la loi EGalim** et aller au-delà de 20% de produits bio dans les assiettes

✓ **Accompagner les équipes de restauration** à retravailler des produits bruts et de saison et les former à de nouvelles techniques culinaires

✓ **Accorder du temps aux personnels de cuisine pour rechercher des producteurs locaux** et construire une relation de partenaires

✓ **Faire évoluer les marchés publics**, en intégrant des critères qualitatifs (bio, saison, circuits courts, juste rémunération, niveau de transformation)

✓ Rendre accessible des **paniers bio et locaux à destination des femmes enceintes** (ordonnances vertes)

✓ Rendre **accessible les produits bio locaux aux publics précaires** (étudiants...)

✓ **Sensibiliser les élèves à la transition agricole et alimentaire**, former les agents de la collectivité, faire vivre l'agriculture bio sur la place publique : *Défi Foyer à Alimentation Positive*, *Fête du lait bio*, interventions en classe, visites de ferme, fête de la nature, etc.



(ES) COLLECTIVITÉS SE SONT ENGAGÉES !

Communes de l'agglomération de Saint-Brieuc (22) : mise en place en 2011 d'un groupement d'achats 100% bio accompagné par le GAB22 pour un approvisionnement bio et local des cantines du territoire (Saint-Brieuc, 7^e Préfecture de France avec 51,5% de produits bio en 2024).

Evran (22) : 41% de produits bio en EHPAD (0% en 2022), 15 fermessollicitées, des acteurs engagés de la Mairie aux cuisines et un budget constant.

Vannes (56) : mise en place d'ordonnances vertes visant à distribuer des paniers de légumes bio à des femmes enceintes d'un territoire. Expérimentation en cours. Projets de déploiement en Côtes d'Armor sur les secteurs de Lannion et Sud Dinan.

Développer l'économie locale

→ Nos enjeux communs

Maintenir les emplois agricoles et agro-alimentaires en favorisant l'économie circulaire et le développement de filières locales et durables.

Renforcer la souveraineté agricole du territoire en limitant les importations d'intrants.

Développer une offre alimentaire diversifiée qui valorise les spécificités des territoires.

→ Des actions concrètes

✓ Mettre en place **une veille agricole pour anticiper les transmissions de fermes bio**

✓ Protéger le foncier agricole, **allouer une aide financière à l'installation en bio**, créer une ferme communale

✓ **Etablir un lien de proximité avec les cédants** pour favoriser des transmissions en bio ou vers l'agriculture biologique

✓ **Encourager les producteur·rices bio par un soutien à la certification**, une réduction de taxe foncière

✓ **Accompagner l'implantation, le développement d'outils de transformation** pour la filière bio

✓ **Faciliter l'installation d'artisans et de commerçants bio locaux** et les soutenir : aide à la recherche de locaux, mise en avant de ces artisans et commerces via les outils de communication de la collectivité

✓ **Appuyer les commerces de proximité** dans leurs approvisionnements bio locaux

✓ **Engager des achats alimentaires bio locaux** pour les événements portés par la collectivité/les acteurs associatifs



(ES COLLECTIVITÉS SE SONT ENGAGÉES !

Lannion Trégor Communauté et Communauté de communes Kreiz Breizh (22) : appui au maintien d'un abattoir et d'un outil de transformation de viande sur le territoire avec une certification bio pour favoriser la transformation et la commercialisation des animaux nés et élevés sur le territoire.

Quévert (22) : accès facilité à une place de marché hebdomadaire pour des paysans boulangers permettant de dynamiser le bourg.

Tréguier (22) : accompagnement au développement d'un magasin bio par l'agrandissement des murs dont la commune est propriétaire, l'objectif étant de conserver un commerce de proximité.

Ressources

Webinaire · Municipales 2026 : Nourrir nos habitants, un enjeu d'avenir

Réseau Les Agriculteurs bio de Bretagne

Le PACTE BIO Municipales 2026 de la FNAB

Fédération Nationale d'Agriculture Biologique

Territoires Bio

La plateforme de ressources dédiée aux collectivités locales engagées dans la transition agricole et alimentaire

Cartographie de l'évolution des terres agricoles

Terre de Liens

L'injuste prix de notre alimentation : quels coûts cachés pour la société et la planète ?

Secours Catholique, CIVAM, Solidarité Paysans, Fédération française des diabétiques

Agence bio

Les chiffres de la production bio par commune et EPCI, évolution de la consommation bio, annuaires des fermes et distributeurs bio, etc.

Cour des Comptes · Le soutien à l'agriculture biologique - Nos rapports en 180 secondes

La Cour des comptes rappelle les bénéfices de l'agriculture bio en termes de santé et d'environnement, et observe que le développement de l'agriculture biologique est le meilleur moyen de réussir la transition agro-environnementale. Cependant, la politique de soutien à l'agriculture biologique reste insuffisante.

**Retrouvez les liens
d'accès en
téléchargeant ce
document**

Élections
municipales 2026

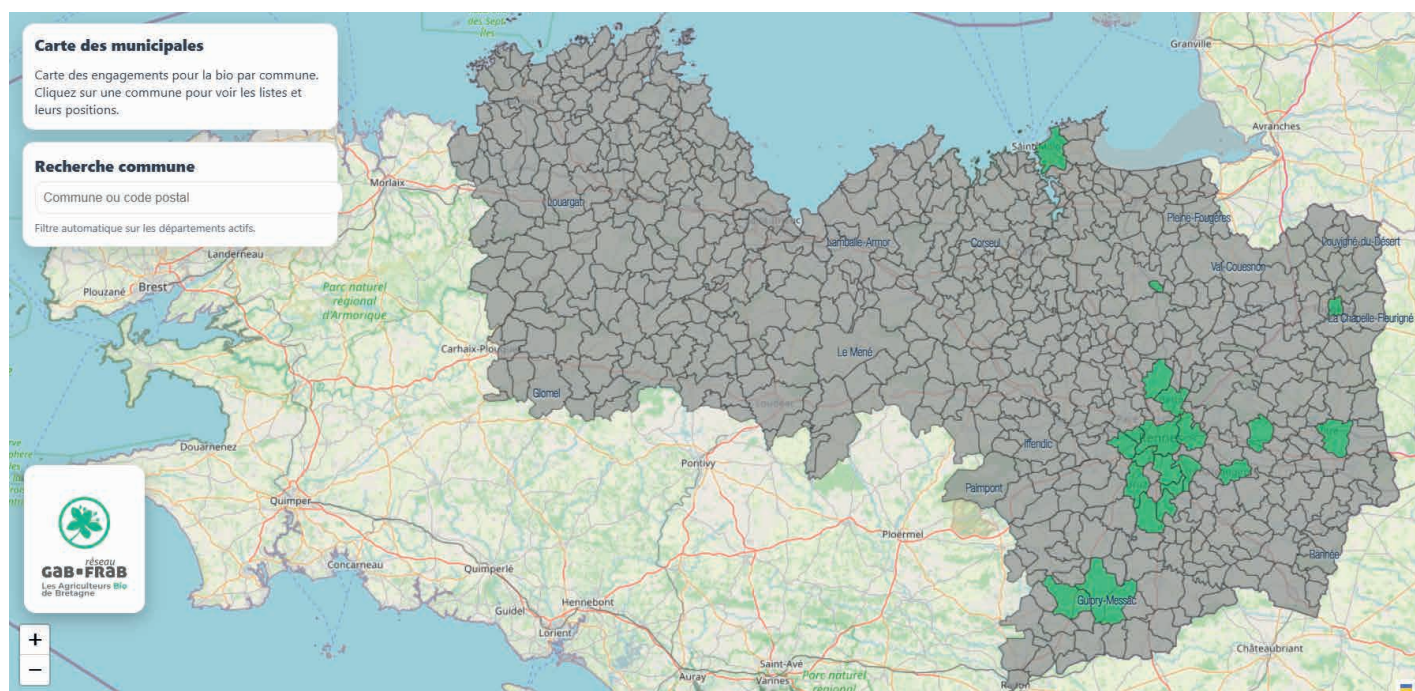
Intégrer le développement de l'agriculture et de l'alimentation bio dans son projet municipal



Quelles listes s'engagent pour le développement de la bio ?

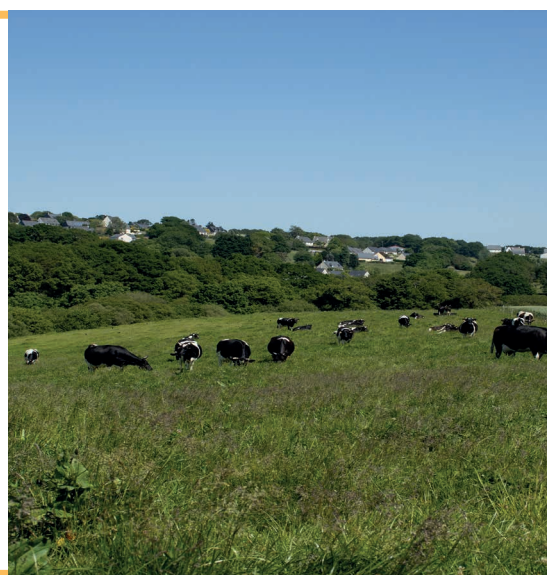
Cette carte des listes engagées pour le développement de la bio est interactive. En cliquant sur la commune concernée, les candidat·es ou citoyen·nes peuvent renseigner les engagements (ou non) des listes candidates en faveur de la bio (suggestions soumises ensuite à validation).

[>>> municipales.agrobio-bretagne.org](http://municipales.agrobio-bretagne.org)



Pétition sur change.org

**Pour une agriculture bio locale
soutenue par nos futur·es maires
en Côtes d'Armor**



La production bio en Côtes d'Armor



1049
FERMES BIO



9,8%
DE LA SAU
DÉPARTEMENTALE



14,4%
DES FERMES
DU 22



62
NOUVELLES
FERMES BIO



48
ARRÊTS DE
CERTIFICATIONS

Au 1^{er} janvier 2025, source : Observatoire de la production - Agence bio

Production nationale

61 853

FERMES BIO

14,1% DES FERMES FRANÇAISES
10,1% DES SURFACES AGRICOLES

212 372

EMPLOIS DIRECTS

29%

DE PRODUITS BIO
IMPORTÉS

84% DU BIO CONSOMMÉ EN FRANCE EST PRODUIT EN
FRANCE SI L'ON EXCLUT LES PRODUITS TROPICAUX
(FRUITS, CAFÉ, THÉ, CACAO,...)

Au 1^{er} janvier 2025, source :
Observatoire de la production - Agence bio

L'installation bio en Bretagne

Part des installations bio parmi les
demandes de DJA
(Dotation jeunes agriculteurs)

2020 : 30%

2021 : 40%

2022 : 40%

2023 : 39%

2024 : 32%

Au 1^{er} janvier 2025, source :
Chambre d'agriculture de Bretagne

La consommation bio en France

Données marchés



12 milliards €

Valeur du marché BIO en France en
2024
+0,8 % / 2023



5,7 %

Part bio de la consommation
alimentaire des ménages

Vente directe

45% des fermes bio pra-
tiquent la vente directe
(27 642)

29% des produits bio
sont vendus en vente
directe

Restauration hors domicile

6% de BIO en restaura-
tion collective (objectif Loi
EGalim à 20%)

1% de produits bio en res-
tauration commerciale

Evolution annuelle des ventes de produits alimentaires bio par circuit de distribution

Au 1^{er} janvier 2025, source :
Observatoire de la consommation - Agence bio



Evolution des marchés bio • Septembre 2025 (Note FNAB)

Au 1^{er} semestre, la consommation de produits bio a augmenté de 4% en valeur. Mais la dynamique est contrastée entre circuits : croissance soutenue pour la vente directe et les magasins bio, stabilisation puis légère augmentation des ventes après 3 ans de baisse en grande distribution.

Cette bonne dynamique à l'aval de la filière ne doit pas occulter les difficultés que rencontrent encore une partie des fermes bio. Au 1^{er} semestre, le solde entre le nombre d'engagements en bio et le nombre d'arrêts est négatif. Cet effet « ciseau » (baisse des surfaces vs hausse des ventes) risque de provoquer des ruptures d'approvisionnement « origine France » dans les mois à venir.

Notes



GAB22

Les Agriculteurs **BIO**
des Côtes d'Armor

*Une fois élu·es,
reprenons
contact et
construisons
ensemble un
programme
d'actions en
faveur des
transitions
agricoles et
alimentaires.*

→ Contacts

Guillaume Michel
Directeur
07 76 91 32 26

Aurélié Marc
Responsable communication
06 34 41 19 21

municipales.bio22@agrobio-bretagne.org

GAB 22

2 avenue du Chalutier Sans Pitié
22190 Plérin
02 96 74 75 65
gab22@agrobio-bretagne.org

www.agrobio-bretagne.org

